Legislative Assembly of Ontario

Assemblée législative de l'Ontario

1re SESSION, 44e LÉGISLATURE, ONTARIO
5 CHARLES III, 2026

Projet de loi 156

Loi proclamant la Semaine de sensibilisation aux soins à domicile et en milieu communautaire

Député(e) B. Rosenberg

Projet de loi de député

1re lecture	23 novembre 2026
2e lecture	
3e lecture	
Sanction royale	

Projet de loi 156 **2026**

Loi proclamant la Semaine de sensibilisation aux soins à domicile et en milieu communautaire

Préambule

Les services de soins à domicile et en milieu communautaire constituent un élément indispensable du système de soins de santé de l'Ontario.

Dans le cadre de ces services, de nombreux Ontariens et Ontariennes peuvent recevoir des soins et du soutien à leur domicile et dans leur communauté, les aidant ainsi à maintenir leur autonomie et leur qualité de vie.

Les professionnels et travailleurs des soins à domicile et en milieu communautaire fournissent des services essentiels pour soutenir les patients, leur famille et les fournisseurs de soins en Ontario.

Il convient de reconnaître les contributions du secteur des soins à domicile et en milieu communautaire et de sensibiliser le public au rôle crucial de ce secteur dans le continuum de soins.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Semaine de sensibilisation aux soins à domicile et en milieu communautaire

1 La première semaine complète d'octobre de chaque année est proclamée Semaine de sensibilisation aux soins à domicile et en milieu communautaire.

Entrée en vigueur

2 La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Titre abrégé

3 Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2026 sur la Semaine de sensibilisation aux soins à domicile et en milieu communautaire*.

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de loi proclame la première semaine complète d'octobre de chaque année la Semaine de sensibilisation aux soins à domicile et en milieu communautaire.